

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce premier jour de février deux mille dix (1^{er} février 2010) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller.
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Février 2010

7. Avis de motion – Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec

8. Avis de motion – Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec

9. Avis de motion – Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec

10. Avis de motion – Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec

11. Avis de motion – Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec

12. Avis de motion – Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec

13. Avenue Saint-Thomas-de-Caxton – Proposition de redressement et de validation d'actes

14. Autorisation de signataires – Permission de traverse de rue et utilités publiques – Hydro-Québec

15. Ville de Trois-Rivières – Autorisation du changement de vitesse sur le boul. St-Jean

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

16. Demande de dérogation mineure – Mme Diane Bissonnette et M. Stéphane Fournier
 17. Nomination des membres du comité d'urbanisme
 18. Demande de subvention salariale – Programme Emplois d'été Canada – Moniteur en chef pour le camp de jour
 19. Octroi de subvention aux organismes et versement
 20. Municipalité de Charette – Appui au projet de revitalisation de la gare
 21. Abrogation des résolutions 2009-12-455 et 2010-01-026 – Nouvel appel d'offres pour services professionnels d'architecture et d'ingénierie – Projet de l'Hôtel de Ville
 22. Varia
 - 22.1 Nomination – Responsabilités des élus
- Période de questions
23. Levée de l'assemblée

2010-02-039

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Pour débiter, il informe que la municipalité entend poursuivre le dossier de régularisation des fosses septiques non conformes. Ceci est un projet qui doit être réalisé à moyen terme.

Au sujet des haltes cyclistes, nous tentons de trouver une solution durable pour le mobilier urbain à la halte l'Iris située sur la rue Principale dans le secteur sud-est car par les années passées, nous nous sommes fait dérober notre mobilier. Nous en avons une au coin des Dalles et Principale tout près du dépanneur et aussi ils peuvent se reposer au parc de St-Thomas.

Concernant les odeurs provenant du site d'enfouissement, on se rappellera que la régie avait mandaté la firme Odotech afin d'analyser la provenance de ces odeurs. Le rapport est maintenant complété et devrait être présenté aux membres au courant du mois.

En ce qui regarde l'aménagement des parcs, il invite à visiter le nouveau parc de la Terrasse et à constater la plantation d'arbres adultes qui a été réalisée afin de procurer de l'ombrage aux utilisateurs. Aussi, ce printemps, grâce au programme MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec, duquel nous avons reçu un montant de 5 430 \$, nous allons procéder à la plantation d'arbres en bordure de l'autoroute et de la rue St-Honoré.

Enfin, en regard du gaspillage de l'eau, nous sommes présentement à terminer les travaux de réparation et de mise à niveau de nos deux réservoirs. Nous aurons aussi à faire vérifier l'état de nos infrastructures souterraines au cours de l'été et de cela, découlera un plan d'intervention qui nous permettra d'obtenir des aides financières provenant du retour de la taxe d'accise sur l'essence. Aussi, il rappelle que sur ce point d'économie, chacun d'entre nous a sa part à faire.

Nous avons aussi pris la décision cet hiver de faire déneiger les deux côtés de la rue Principale, des 4 coins à la côte de l'église, de la rue Principale à la rue des

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

Gouverneurs, et de la Place Louis-Denis à la rue Principale, tout cela dans le but de permettre aux gens de circuler à pied en toute sécurité.

Nous sommes à finaliser l'élaboration des règlements en fonction du nouveau plan d'urbanisme avant de vous les présenter.

Enfin, il en profite pour féliciter l'équipe de la Fabrique, particulièrement M. Gaston Mélançon, pour l'acquisition de l'orgue à l'église de Saint-Étienne.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *11 janvier 2010* et de la séance extraordinaire du *18 janvier 2010* ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2010-02-040

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du *11 janvier 2010* et de la séance extraordinaire du *18 janvier 2010* soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 01-02-2010 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2010-02-041

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 01-02-2010.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

2010-02-042

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver les déboursés de décembre 2009 totalisant 6 197,05 \$ et pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2010 totalisant 106 152,12 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer *au 31 décembre 2009* au montant de 46 453,90 \$ et au 31 janvier 2010 au montant de 35 639,78 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Collège de Shawinigan – Intégration d'un calendrier au site internet

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

2010-02-043

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer au Collège de Shawinigan un montant de 120 \$ (Facture 1002) pour l'intégration d'un calendrier au site internet de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Les Laboratoires Shermont – Honoraires professionnels – Contrôle qualité mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II

2010-02-044

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture BO1194 au montant de 7 250,19 \$ aux Laboratoires Shermont relativement aux honoraires professionnels – contrôle de la qualité pour le projet de mise à niveau des infrastructures d'eau potable – Phase II. (rés. 2009-11-382)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Bellemare Moto – Achat souffleuse

2010-02-045

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, autorise le paiement de la facture # 24216 à Bellemare Moto au montant de 2 258,57 \$ incluant les taxes pour l'achat d'une souffleuse Columbia 357 cc 33 po.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

HELIE'N SPORT – Achat d'une sableuse

2010-02-046

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, autorise le paiement des factures # 21171 et # 211869 à HELIE'N SPORT pour un montant total de 7 144,76 \$ incluant les taxes pour l'achat d'une sableuse amovible pour le camion 6 roues.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Construction Boisvert – Décompte # 4 – Développement domiciliaire Boisvert – Réception provisoire des travaux

CONSIDÉRANT la recommandation de Consultants Mesar inc. à l'effet que la municipalité peut procéder à la réception provisoire des travaux de la place Louis-Denis et ainsi payer le décompte # 4 au montant de 229 002,69 \$ à Construction Boisvert;

2010-02-047

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer la facture # 22696 à Construction Boisvert au montant de 229 002,69 \$ pour les travaux du développement domiciliaire de la place Louis-Denis. Il est de plus résolu de procéder à la réception provisoire des travaux en date du 1^{er} février 2010. Une retenue de 5% a été appliquée et représente un montant de 42 464,52 \$. Ce montant sera libéré lors de la réception définitive des travaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Tremblay Bois Mignault Lemay – Avocats – Paiement d'honoraires

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

2010-02-048

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de payer les factures # 77918, 77919 et 77920 pour un montant total de 2 060,03 \$ à Tremblay Bois Mignault Lemay – Avocats, pour des honoraires professionnels relativement à la demande d'exclusion de la zone agricole, perception des taxes et la contamination d'eau souterraine.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Février 2010

2010-02-049

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Disque dur USB	378 \$
----------------	--------

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Avis de motion – Règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-050

Jocelyn Isabelle donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

8. Avis de motion – Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-051

Richard St-Pierre donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre et applicable par la Sûreté du Québec.

9. Avis de motion – Règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-052

Francine Boulanger donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec.

10. Avis de motion – Règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-053

Marc Bastien donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

11. Avis de motion – Règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-054

Nicolas Gauthier donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec.

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

12. Avis de motion – Règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec

2010-02-055

Gaëtan Léveillé donne un avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec.

13. Avenue Saint-Thomas-de-Caxton – Proposition de redressement et de validation d'actes

Item reporté

14. Autorisation de signataires – Permission de traverse de rue et utilités publiques – Hydro-Québec

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire de la Place Louis-Denis et les travaux d'infrastructures réalisés;

CONSIDÉRANT la permission de traverse de rue et utilités publiques transmise par Hydro-Québec relativement à une partie du lot 4 281 461 du cadastre du Québec transmise par Hydro-Québec et portant le n° réf. 1402-024/319679 et que ce document fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était au long reproduit;

2010-02-056

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le contenu de la Permission # 1402-024/319679 et autorise le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer la Permission aux fins de traverse de rue et utilités publiques sur une partie du lot 4 281 461 du cadastre du Québec (place Louis-Denis).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Ville de Trois-Rivières – Autorisation du changement de vitesse sur le boul. St-Jean

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C2010-3 lors de la séance du 18 janvier 2010 qui édictait le règlement sur les limites de vitesse sur les artères collectrices (2010, chapitre 2);

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières est autorisée à établir une limite de vitesse différente de celle prévue à l'article 328 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) sur ses artères et ses collectrices municipales conditionnellement à ce qu'elle obtienne l'accord de toute municipalité voisine concernée par l'établissement d'une limite de vitesse différente de celle prévue à l'article 328 de ce Code sur une artère ou une collectrice se prolongeant sur le territoire de cette dernière;

CONSIDÉRANT que par ledit règlement, la Ville a établi une vitesse maximale de 70 km/h sur les parties des boulevards des Forges et Saint-Jean se prolongeant sur le territoire de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur et l'application du règlement sont conditionnels à l'accord de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

2010-02-057

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès donne son accord à la Ville de Trois-Rivières pour l'établissement d'une limite de vitesse de 70 km/h sur les parties des boulevards des Forges et Saint-Jean se prolongeant sur le territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Demande de dérogation mineure – Mme Diane Bissonnette et M. Stéphane Fournier

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Diane Bissonnette et monsieur Stéphane Fournier consiste à régulariser l'implantation du bâtiment principal à 5,1 mètres de la ligne avant de la propriété au lieu de 7,6 mètres, tel que prescrit à l'article 75 du règlement de zonage 234-90, pour la propriété située au 360, rue des Gouverneurs, lot 2 545 087 de la zone Ra-06;

CONSIDÉRANT qu'accepter la demande ne causerait pas de préjudice au voisinage;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Bissonnette et de monsieur Fournier;

2010-02-058

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Diane Bissonnette et de monsieur Stéphane Fournier à l'effet de régulariser l'implantation du bâtiment principal à 5,1 mètres de la ligne avant de la propriété au lieu de 7,6 mètres, pour la propriété située au 360, rue des Gouverneurs, lot 2 545 087 de la zone Ra-06.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Nomination des membres du comité d'urbanisme

ATTENDU qu'à l'article IX du règlement 152-86 constituant un comité d'urbanisme il est mentionné que la durée du mandat des membres est de deux (2) ans;

ATTENDU qu'il y a lieu de renouveler les mandats des membres du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que tous les membres actuels désirent poursuivre pour un autre mandat de deux (2) ans;

2010-02-059

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme les personnes suivantes comme membres du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans et se terminant le 31 décembre 2011 :

- M. Normand Houde;
- M. Marcel Lampron;
- M. Denis St-Pierre;
- M. Benoit Pratte;
- Mme Nathalie Lemelin;
- M. Réal Pellerin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

18. Demande de subvention salariale – Programme Emplois d’été Canada – Moniteur en chef pour le camp de jour

CONSIDÉRANT l’importance du camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT l’importance d’obtenir une aide financière pour la tenue de ce camp de jour;

2010-02-060

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des loisirs, M. Yvon Richard à déposer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme Emplois d’été Canada pour la saison estivale 2010 pour le poste de moniteur en chef du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Octroi de subvention aux organismes et versement

2010-02-061

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 32 577 \$ au Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès inc. pour les activités de loisirs et l’organisation de fêtes; ce montant sera distribué entre les organismes suivants :

• AFÉAS de Saint-Étienne-des-Grès	500 \$
• Âge d’Or de Saint-Étienne-des-Grès	500 \$
• Association de hockey Le Rockets de Saint-Étienne-des-Grès	1 400 \$
• Forum Jeunesse	1 927 \$
• Association de baseball mineur de Saint-Étienne-des-Grès	3 000 \$
• Association de soccer de Saint-Étienne-des-Grès	1 500 \$
• Service des Loisirs de Saint-Étienne-des-Grès	23 000 \$
• Club Optimiste Le Stéphanois	250 \$
• AFÉAS de Saint-Thomas-de-Caxton	500 \$

Total : 32 577 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Municipalité de Charette – Appui au projet de revitalisation de la gare

CONSIDÉRANT la résolution 10-022 adopté par le conseil de la municipalité de Charette concernant le projet de revitalisation de la gare;

2010-02-62

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie le projet de revitalisation de la gare de la municipalité de Charette.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Abrogation des résolutions 2009-12-455 et 2010-01-026 – Nouvel appel d’offres pour services professionnels d’architecture et d’ingénierie – Projet de l’Hôtel de Ville

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres précédant ne rencontrait pas toutes les exigences légales du processus d'appel d'offres notamment prévues à l'article 936.0.1.1 et suivants du *Code municipal*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de recommencer le processus complet de l'appel d'offres afin d'effectuer des modifications au document d'appel d'offres pour les rendre conforme à la loi;

2010-02-063

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine l'annulation de l'appel d'offres pour les services professionnels d'un architecte – Projet de l'Hôtel de Ville.

Il est de plus résolu de procéder à un nouvel appel d'offres pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour le projet de l'Hôtel de Ville. L'appel d'offres sera publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Varia

22.1 Nomination – Responsabilités des élus

2010-02-064

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès attribue les responsabilités suivantes aux membres du conseil :

POSTES	RESPONSABILITÉS
Robert Landry, maire	Administration Matières résiduelles
Richard St-Pierre, conseiller # 1	Protection contre les incendies Schéma de couverture de risques Sécurité civile Comité consultatif d'urbanisme Comité pour le plan d'urbanisme
Jocelyn Isabelle, conseiller # 2	Loisirs et culture Premiers répondants Office municipal d'habitation (OMH)
Francine Boulanger, conseillère # 3	Loisirs et culture Responsable des questions familiales et des aînés (politique familiale)
Marc Bastien, conseiller # 4	Comité consultatif d'urbanisme Comité pour le plan d'urbanisme COOP Jeunesse Site internet
Nicolas Gauthier, conseiller # 5	Bibliothèques COOP Jeunesse
Gaëtan Léveillé, conseiller # 6	Travaux publics (voirie) Hygiène du milieu (aqueduc et égout) Comité d'embellissement Office municipal d'habitation (OMH)

Comités spéciaux :

Comité de sélection d'un mécanicien-chauffeur-opérateur :

Séance ordinaire du 1^{er} février 2010

- Richard St-Pierre
- Nathalie Vallée
- François Caron

Comité projet de l'Hôtel de Ville :

- Robert Landry
- Jocelyn Isabelle
- Gaëtan Léveillé
- Nathalie Vallée
- François Caron

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 59
Fin : 20 h 02

23. Levée de l'assemblée

2010-02-065

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 20 h 02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière